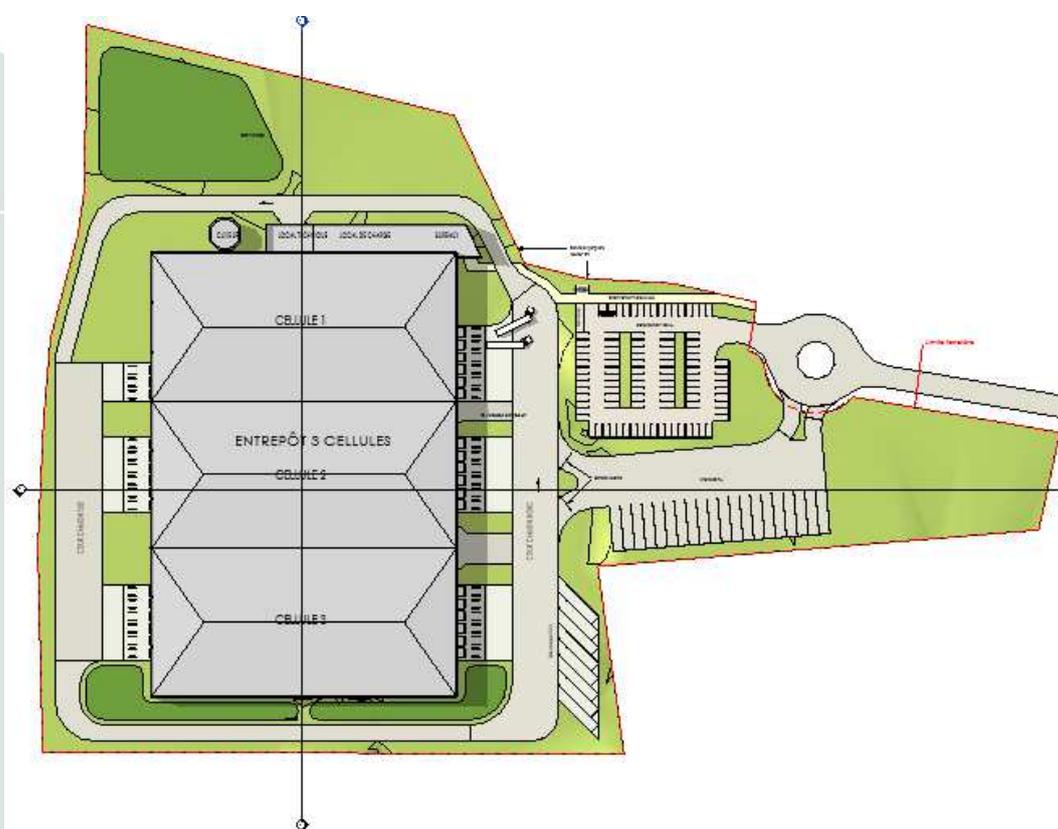


Demande d'examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2 du Code de l'environnement ZAC du Sagnon - Graveson (13)

FINANCIERE ID

55 Chemin des Engranauds

13660 ORGON



Antea Group

Région SUD

Pôle Environnement - Dossiers réglementaires, Audit et Conseil

109 rue des Mercières

69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Tél. : 04 37 85 19 60

Rapport n°101377/B - 6 Décembre 2019

FOMULAIRE CERFA 14734*03

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/12/2019

Dossier complet le :

06/12/2019

N° d'enregistrement :

F09319P0347

1. Intitulé du projet

Construction d'un entrepôt d'environ 18 000 m² sur la commune de Graveson (13).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FINANCIERE ID

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christophe HAMON - Directeur Général

RCS / SIRET

5 3 3 | 1 7 8 | 1 1 7 | 0 0 0 2 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	Surface construite : Environ 18600 m ² (entre 10000 et 40000 m ²) Par ailleurs, le projet sera soumis à enregistrement au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663 de la nomenclature ICPE et à déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature IOTA. Le ou les dossiers nécessaires seront réalisés par l'exploitant et déposés auprès des services de l'Etat.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction d'un entrepôt d'environ 18600 m² sur un terrain de 57564 m², actuellement occupé par des anciens vergers, une maison et des petites constructions de type petites granges, qui seront donc démolies dans le cadre du projet.

Le site comprendra :

- un entrepôt divisé en 3 cellules de stockage,
- une zone de bureaux et locaux techniques (adjacents à l'entrepôt),
- des quais poids-lourds,
- un parking pour les véhicules (PL et VL),
- des bassins de gestion des eaux pluviales.

4.2 Objectifs du projet

Cet entrepôt sera implanté sur une zone d'activités en plein développement (ZAC du Sagnon), située au nord de la commune de Graveson, sur la route d'Avignon (D570N).

La ville d'Avignon est à environ 4km au nord.

L'autoroute A7 passe à environ 12 km à l'est.

L'entrepôt a vocation à stocker des produits de consommation de la grande distribution au sens large (par exemple : mobilier, électroménager, bricolage ...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les principales opérations de travaux seront :

- la démolition d'une maison existante et des petits bâtiments non attenants à usage de grange,
- le remblaiement sur une large partie du terrain, de sorte que le projet soit en dehors des zones inondables (comme l'autorise le règlement du PPRi sur cette zone),
- le creusement pour les bassins de gestion des eaux pluviales,
- la construction du bâtiment,
- la pose d'un enrobé pour les zones de voiries.

Les travaux seront réalisés sur une période d'environ 9 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site comprendra 3 cellules d'environ 6000 m² unitaire et 33 quais.

Les stockages seront réalisés en racks.

Environ 60 personnes travailleront sur le site. Elles seront réparties en 2 équipes travaillant donc en 2 x 8 pendant 6 jours par semaine.

Les poids-lourds de livraison/expédition se présenteront au poste d'accueil.

Le site assurera la réception des marchandises, leur stockage, la préparation de commande et la réexpédition.

Il est envisagé un trafic d'environ 50 poids-lourds par jour.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'entrepôt	17991 m ²
Surface de la cellule 1	6010 m ²
Surface de la cellule 2	5971 m ²
Surface de la cellule 3	6010 m ²
Surface des bureaux	279m ²
Surface local de charge et locaux techniques	188 m ² et 128 m ²
Surface du terrain	57564 m ²
Hauteur de l'entrepôt	13,7 m maximum sous la toiture

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Parcelle cadastrale AB236 pour partie

N570 route d'Avignon
13 690 GRAVESON

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 4 ° 4 1 ' 3 8 " _ _ Lat. 4 3 ° 5 2 ' 4 4 " 0 0 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ _ Lat. _ ° _ ' _ " _ _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ _ Lat. _ ° _ ' _ " _ _

Communes traversées :

GRAVESON

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la "Plaine du Terrefort" (référéncée 930020215) qui abrite deux espèces patrimoniales : un oiseau et un amphibien. Cette zone est localisée à 220 m à l'ouest, de l'autre côté de la voie ferrée SNCF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun APB n'est présent à moins de 5 km du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc national ou réserve naturelle n'est présent à moins de 5 km du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La route D570N est visée par l'arrêté du 07/10/2013 portant établissement des cartes de bruit stratégiques du réseau des routes départementales des Bouches-du-Rhône. La zone impactée est de 250m de part et d'autre de la route (de catégorie 2), ce qui inclut la majeure partie de la zone de projet. Notons que la D570N est identifiée dans le PPBE comme une zone bruyante sensible, de priorité faible.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est localisé à environ 2,8 km au sud. Aucun site du patrimoine mondial ou SPR n'est présent à moins de 5 km du site.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est recensée au droit du projet, d'après l'Atlas communal des zones humides des Bouches-du-Rhône (13), daté d'avril 2019.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la basse Vallée de la Durance sur la commune de Graveson a été approuvé le 12 avril 2016. Le projet est localisé en zone d'aléa fort de la ZAC du Sagnon (R2S) - voir cartographie de la notice hydraulique, en PJ n°7.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone était à usage agricole. Elle n'est pas recensée dans les bases de données BASIAS ou BASOL. Une étude historique est en cours de réalisation.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information : le captage le plus proche est à 2,8 km au nord-ouest.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le "Massif de la Montagnette" localisé à 220 m à l'ouest.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est "La Durance", localisé à 4 km au nord. Elle est référencée pour la directive Habitats (FR9301589) et la directive Oiseaux (FR9312003).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est la "Colline du Château de Chateaurenard" (identifiant : 93C13005), localisé à 6 km à l'est.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau potable sera approvisionnée depuis réseau communal. Une consommation d'environ 3500 m ³ par an est attendue. L'eau alimentera les sanitaires et servira également pour les essais incendie (poteaux incendie et sprinkler). Il n'y aura pas d'autre prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment ne comprendra aucun sous-sol. Les 2 bassins d'infiltration des eaux pluviales auront une profondeur de respectivement 1,3 et 0,6m. Ils ne perturberont donc pas l'écoulement de la nappe souterraine, qui est présente à plus de 1,5m de profondeur.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va nécessiter des opérations de remblaiement afin que le bâtiment soit au dessus du niveau de crue. Les matériaux seront approvisionnés depuis une carrière locale. Il sera privilégié la carrière la plus proche du site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'emprise du projet a été exploitée à des fins agricoles. Elle appartient désormais à la ZAC du Sagnon. Elle ne présente pas d'intérêt écologique particulier. Les émissions atmosphériques et sonores du projet seront très limitées (voir les paragraphes ci-après).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est "La Durance", (localisé à 4 km au nord. Elle est référencée pour la directive Habitats (FR9301589) et la directive Oiseaux (FR9312003). Compte tenu de l'éloignement de cette zone NATURA 2000 et de la nature du projet (entrepôt), aucun impact n'est attendu.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature même du projet limite fortement son impact sur l'environnement.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains d'emprise du projet étaient occupés par des zones agricoles. Toutefois, ces zones ne sont plus exploitées depuis de nombreuses années et sont destinées à à perdre leur vocation historique indépendamment du projet puisqu'elles sont dans le périmètre de la ZAC du Sagnon.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé en zone d'aléa fort de la ZAC du Sagnon (R2S) - voir cartographie en PJ n°7. Notons que les opérations de remblaiement sont autorisées sur cette zone par le règlement du PPRI, justement pour permettre l'aménagement de la ZAC.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques du site se limiteront à la circulation des poids-lourds et aux rejets de la chaudière gaz d'une puissance d'environ 900 kW. Non, le projet est un entrepôt.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic en phase chantier sera important lors des opérations de remblaiement, puis d'apport des matériaux de construction. Ces phases seront de durée limitée. En phase d'exploitation, le projet entraînera un trafic journalier d'environ 60 voitures (employés du site) et 50 poids-lourds (livraisons/expéditions), soit une augmentation de moins de 1% du trafic actuel sur la D570N (14662 véh/j en 2018 - source : Conseil Général du 13).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier : la circulation des véhicules et les opérations de construction seront des nuisances temporaires, et uniquement en journée. En phase d'exploitation, les émissions sonores du site seront limitées à la circulation des véhicules. L'impact sera faible compte tenu de l'environnement peu sensible du projet. Le site est implanté dans la zone d'influence de la D570N (route de catégorie 2 du PPBE).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site ne sera pas source d'odeurs.</p> <p>L'environnement agricole du site peut être sources de nuisances olfactives (engrais).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les mouvements des camions, engins de chantier, etc. pourront engendrer des vibrations. Cependant, ces dernières seront limitées à la zone de travaux.</p> <p>En phase d'exploitation, la circulation des poids-lourds engendrera localement quelques vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux se dérouleront uniquement en journée.</p> <p>En phase d'exploitation, les routes et chemins internes seront éclairés par un éclairage de type public. Les installations seront à LED avec détection de présence et de luminosité pour limiter l'impact. Le projet étant au sein d'une ZAC, l'impact lumineux sera faible.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux : des poussières seront émises par la circulation des engins et véhicules ainsi que par les opérations de remblaiement et terrassement. L'impact sera local et de durée limitée.</p> <p>En phase d'exploitation : les rejets se limiteront à la circulation des véhicules et au fonctionnement de la chaufferie de 900 kW qui ne servira qu'à la mise hors gel de l'entrepôt.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux : des sanitaires de chantier seront présents.</p> <p>En phase d'exploitation : les eaux usées seront rejetées au réseau communal, pour être traitées par la STEP de Rognonas.</p> <p>Les eaux pluviales seront filtrées par des séparateur d'hydrocarbures puis infiltrées dans le sol par des bassins.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun autre effluent, autre que gazeux et liquides, ne sera émis.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le décaissement des sols et les travaux de démolitions pourront générer des déchets dangereux (type sols pollués ou amiante) même si aucun indice ne le laisse à penser à ce jour.</p> <p>En phase d'exploitation, les déchets du site seront des déchets d'emballages (plastiques, cartons et palettes bois) et des déchets de bureaux (papier, ordures ménagères). Ces déchets seront stockés dans des bennes et poubelles, puis évacués par un prestataire dans les filières agréées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'enjeu vis vis du patrimoine. Le projet n'aura aucun impact sur le patrimoine architectural, culturel ou archéologique. Le projet s'intégrera bien dans un contexte de ZAC. Il prend en compte l'impact paysager par la hauteur du bâtiment (inférieure à 15m comme indiquée dans le PLU) et par l'aménagement de nombreux espaces verts.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains d'emprise du projet étaient occupés par des zones agricoles. Toutefois, ces zones ne sont plus exploitées depuis de nombreuses années et sont destinées à perdre leur vocation historique indépendamment du projet puisqu'elles sont dans le périmètre de la ZAC du Sagnon.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les effets cumulés ont été évalués pour les projets localisés à moins de 2km du site et ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.
Aucun projet n'a été recensé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures de réduction des impacts sont les suivantes :

1) En phase travaux :

- nuisances lumineuses et sonores --> travaux en journée uniquement

2) En phase d'exploitation :

- gestion des eaux --> traitement des EP par séparateurs d'hydrocarbures, puis bassin d'infiltrations pour rejet régulé au milieu naturel

- nuisances lumineuses --> éclairage de type public ; LED avec détection de présence et de luminosité

- gestion des déchets --> tri à la source ; stockage adapté ; évacuation par un prestataire pour recyclage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. En effet, le projet n'entraînera pas d'impact notable sur l'environnement.

Le principal impact concerne la circulation poids-lourds, estimée à 50 PL par jour. Les PL circuleront sur la ZAC, puis rejoindront la grande départementale D570N, avant de se répartir sur les différentes axes en périphérie d'Avignon. Le site disposera de 33 quais ainsi que de 20 places de stationnement PL de sorte à ce que les PL n'encombrent pas les voies publiques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
PJ n°7 - Notice hydraulique du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Orgon

le, 06/12/2019

Signature



dre ci-dessus